

- AVIS -

Réunion d'Information Préalable **du public relative à l'étude des incidences sur** **l'environnement**

(projet de catégorie B – soumis à une Etude d'Incidences sur l'environnement)

Il est porté à la connaissance des habitants de la commune d'Ohey qu'une demande de permis unique (classe1) va être introduite par :

Christophe Depoorter, chemin des Maquettes 2 5352 Perwez

Cette demande portera sur l'objet suivant :

Demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un poulailler de poulets de chair venant en extension d'une exploitation agricole existante.

Lieu d'implantation : ***Chemin des Maquettes 2 5352 Perwez***

Conformément à l'article R53 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, cette demande fera l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement, avant l'introduction de la demande de permis.

En vertu des articles D29-5 et R41-3 de ce Code, une réunion d'information à laquelle la population est invitée, se tiendra le :

Le mardi 18 février 2025 à 19h

Salle Isbanette, Chemin du Grand Chêne 50a, 5350 Evelette

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la réunion précitée, (jusqu'au 5 mars 2025 inclus) transmettre ses remarques et propositions concernant l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège Communal d'Ohey (Place Roi Baudouin 80 5350 Ohey) en y indiquant son nom et adresse et également en copie au demandeur du permis.

Toute information utile peut être obtenue auprès de M. Christophe Depoorter (0476/45.18.10)